

NATION'S CUP E - SAILING

du 31 mars au 11 décembre 2022

MODALITES DE SELECTION

PREAMBULE :

La Nation's Cup E-Sailing se déroulera du 31 mars au 11 décembre 2022 à travers des courses virtuelles à distance.

Chaque nation a la possibilité d'inscrire une équipe composée de 10 à 20 joueurs, composée à minima d'une fille et d'un garçon.

L'équipe devra présenter un capitaine et éventuellement un capitaine remplaçant et une liste de 10 à 20 joueurs. Le capitaine (ou son remplaçant), sera chargé des relations avec l'organisation de l'évènement.

La FFVoile souhaite qu'une Equipe Française soit présente sur cette épreuve et a, d'ores et déjà notifié la présence d'une équipe Française à World Sailing (WS).

Ce document a pour but de préciser les modalités de sélection que la FFVoile met en place pour sélectionner son équipe et désigner les joueurs qui représenteront la France lors de cette épreuve.

1- CANDIDATURES :

1.1. Les joueurs qui souhaitent participer à la Nation's Cup 2022 devront être licenciés à la FFVoile pour faire acte de candidature auprès de la FFVoile via leur [espace licencié](#).

1.2. Les candidatures devront se faire à titre individuel et préciser à travers un courrier joint ses motivations et son expérience sur Virtual Regatta Inshore (y compris sa ranking actuelle).

1.3. Un Capitaine d'équipe peut également faire acte de candidature en précisant notamment la composition d'équipe souhaitée, en précisant le n° de licence de chaque compétiteur.

- Chaque membre de l'équipe présentée devra avoir fait acte de candidature individuellement,
 - Chaque membre de l'équipe présentée devra avoir mentionné son intention d'intégrer l'équipe présentée par le capitaine.
- 1.4. En cas de sélection, les joueurs s'engagent :
 - A tout mettre en œuvre en termes de préparation, suivi, communication en relation avec le capitaine d'équipe pour réaliser une performance remarquable lors de la Nation's Cup.

- A honorer leur sélection dans le cas où ils seraient sélectionnés par la FFVoile (tout désistement pourrait engager une procédure disciplinaire au niveau de la FFVoile).
- A respecter l'avis de course de la Nation's Cup publié par world sailing

2- SELECTION DE L'EQUIPE :

2.1. Désignation du sélectionneur :

La FFVoile a désigné le Directeur Technique National de la FFVoile comme Sélectionneur conformément à une décision du Bureau Exécutif en date du 15 juin 2019

2.2. Rôle du sélectionneur :

Le sélectionneur validera la composition de l'équipe qui représentera la France pour la Nation's Cup E-Sailing 2022. Le sélectionneur se réserve le droit de modifier la composition d'une équipe transmise par un capitaine d'équipe, notamment en sélectionnant des sportifs issus de différentes candidatures. Il pourra s'entourer de tous les experts de son choix pour l'aider dans son travail de sélection.

2.3. Echéances :

Les candidatures seront ouvertes du 15 au 25 septembre 2022 via l'Espace Licencié de la FFVoile. La composition de l'équipe qui représentera la France pour la Nation's Cup E-Sailing sera annoncée au plus tard le 1^{er} octobre 2022.

2.4. En cas de force majeure, de désistement, d'incapacité de se préparer ou de participer à la Nation's Cup E-Sailing, d'infraction à la réglementation générale ou sportive de la FFVoile, de manquement à l'éthique sportive, le sélectionneur pourra modifier la composition de l'équipe, et ce à tout moment de la manifestation sportive.

3- LITIGES ET INTERPRETATION :

3.1. Tout litige sur l'interprétation d'un article du présent règlement devra être, préalablement à tout recours, soumis à la FFVoile.

Guillaume CHIELLINO,
Directeur Technique National

Guillaume Chiellino

Signé par Guillaume Chiellino

 Signé et certifié par [yosign](https://yosign.com) 